Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260129-379_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

379/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 29 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN
Absent : Aurélien FERRAND
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2026

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement – GAEC DES NOYERS LE SCRAGNE sur la commune de Loguivy-Plougras – Avis du conseil municipal

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la demande d'avis reçu de la Préfecture des Côtes d'Armor en date du 9 décembre 2025 sur le projet d'augmentation des effectifs à 200 vaches laitières et la mise à jour du plan de gestion des déjections de l'élevage bovin exploité par le GAEC DES NOYERS LE SCRAGNE exploité au lieu-dit « Roz Erwan » à Loguivy-Plougras au titre des installations classées pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement.

Monsieur Le Maire précise que cet avis doit être rendu au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public qui se déroule du 24 décembre 2025 au 5 février 2026 inclus, soit au plus tard le 20 février 2026.

Le conseil municipal a pris connaissance des différents documents et avis concernant ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN
29 (FINISTÈRE)

Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY